

Déviaton en venant de La Rochelle



Sortie Frontenay RR en arrivant de la rue du stade



Accès rue Giannésini impossible en arrivant de la Rochelle



Travaux de réfection du réseau pluvial (suite)

Chères Frontenaysiennes,
Chers Frontenaysiens,

Mi-octobre, la CAN (Communauté d'Agglomération du Niortais) a lancé un chantier d'envergure sur la commune dans les rues du Logis, du Genet, de la Garenne, de la Croix Blanche et Giannésini. Ces travaux concernent le remplacement des canalisations d'eaux pluviales de ces voies et permettront, à terme, d'améliorer la gestion des eaux pluviales du bourg.

Dans la continuité des premiers travaux, phases 1 à 3, évoqués dans un communiqué du 18 octobre, le chantier entre dans les phases 4 et 5 du projet.

La RD 102 (rue Giannésini), entre la rue du Genet et la rue du Logis, sera fermée à la circulation du 27 novembre 2023 au 12 janvier novembre 2024, hors vacances de Noël. En effet, pour assurer la pose des canalisations d'eaux pluviales, une tranchée d'au moins 1m50 de profondeur sera nécessaire. Aucun véhicule ne pourra passer pour cause de sécurité et du bon déroulement des travaux. Ce sera la période la plus pénalisante car la RD 102 sera, certains jours, totalement coupée à la circulation. Bien sûr, nous faciliterons du mieux possible l'accès aux riverains, matin et soir, le passage des secours et nous mettrons tout en œuvre afin de limiter l'impact sur les déplacements. Pendant les vacances de fin d'année et après le 12 janvier, une circulation en alternat sera mise en place.

Une signalétique et des déviations seront installées sur place par l'entreprise en charge des travaux, les services du Département et les

services de la Commune. Des déviations seront installées, vers la rue du Rivault et la rue des Moulins pour les véhicules en provenance de Niort, vers la rue du Stade et la rue du Gazon en provenance de La Rochelle.

L'accès des riverains sera possible en dehors des horaires de travail de l'entreprise sauf le midi.

Les points de collecte de déchets ménagers et recyclables se feront au bout des deux extrémités de la zone de travaux.

Le déplacement des piétons et personnes à mobilité réduite sera maintenu avec la mise en place de balisage.

Des modifications des transports scolaires et réguliers sont prévus et feront l'objet d'un troisième communiqué à paraître avant le 27 novembre.

Les commerces resteront accessibles durant toute la période de travaux.

La dernière phase concernera la pose de l'enrobé début 2024 (les dates ne sont pas encore fixées).

Nous travaillons quotidiennement pour répondre aux besoins de notre ville. Ces travaux, nécessaires, nous permettent de poursuivre l'amélioration du cadre de vie de la population frontenaysienne.

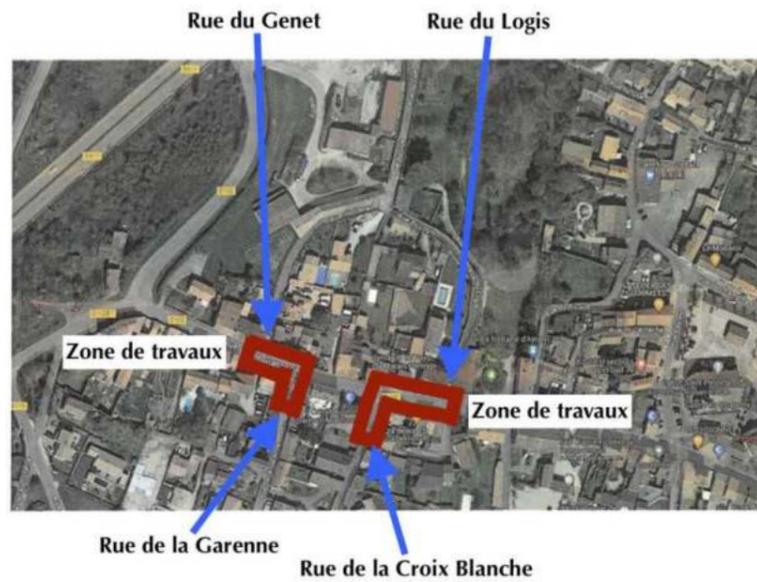
N'hésitez pas à faire remonter auprès des services de la mairie les difficultés rencontrées !

Olivier Poiraud
Maire de Frontenay-Rohan-Rohan

S'abonner

www.frontenayrr.fr





TRAVAUX DE REHABILITATION DES RESEAUX EU ET EP RD 102

ROUTE BARREE

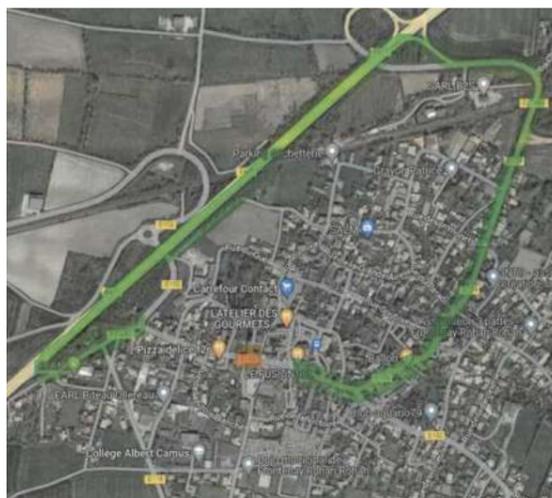
DU 27/11/2023 au 12/01/2024

Accès en venant de Saint Symphorien



Accès aux commerces en venant de Niort

Accès aux commerces en venant de La Rochelle



Accès en venant de Sansais-La Garette



En arrivant de Sansais-La Garette, l'accès aux commerces se fait par la rue du Gazon.

L'accès à l'EHPAD, au cabinet médical et à la pharmacie se fait par la rue du Stade.

Un arrêté sera pris pendant la durée des travaux pour autoriser la circulation des véhicules de moins de 3T5 à double sens sur la partie basse de la rue des Moulins.

Déviations accès commerces par l'échangeur côté Niort



En venant de Niort, l'accès aux commerces se fait comme d'habitude.

L'accès à l'EHPAD, au cabinet médical et à la pharmacie se fait par la rue de la Grande Fontaine et la rue de Brioux.

En venant de La Rochelle, prendre la deuxième sortie pour l'accès aux commerces ou la première sortie vers la rue du Stade pour l'accès à la pharmacie, au cabinet médical, à l'EHPAD.



Ces travaux qui imposent des perturbations de circulation, demandent le respect des déviations mises en place. Les itinéraires sont à respecter sous peine d'avoir à faire demi-tour en arrivant en ville notamment pour les véhicules de plus de 3T5. Les véhicules légers sont également priés de suivre les itinéraires de contournement afin d'éviter la zone de travaux.